

Image not found or type unknown



L'éco-système juridique en pleine mutation

Fiche pratique publié le 13/06/2014, vu 895 fois, Auteur : [Julien ROCHER](#)

Suite à la loi promulguée le 17 mars 2014 autorisant les avocats à la communication mass media, ces derniers doivent s'adapter à de nouvelles formes de concurrence.

Quelles sont les conséquences de cette nouvelle loi sur la publicité pour les avocats ? Tandis que le marché juridique est en pleine mutation, les conséquences semblent plutôt bénéfiques pour le client. A condition de bien se renseigner sur ces nouvelles pratiques.

Lire la suite de l'article sur le blog : [Leg un pied dans l'entreprise](#)